Poitiers, le 17 juin 2025

“Lenteur de la lumière”
une exposition de Thomas REGDOSZ réalisée avec des élèves du collège René Descartes de Châtellerault à l’Hôtel du Département

Henri COLIN, Vice-Président en charge de l’éducation, des collèges, des bâtiments et des relations avec l’Université, a inauguré, ce jour, l’exposition « Lenteur de la lumière », réalisée par les élèves de 3e SEGPA du collège René Descartes de Châtellerault , avec l’artiste Thomas REGDOSZ.

Cette collaboration a été réalisée dans le cadre du dispositif d’éducation artistique et culturelle, soutenu par le Département de la Vienne, visant à renforcer la pratique artistique des collégiens. Les œuvres de l’artiste et des collégiens sont exposées dans le Hall d’accueil de l’Hôtel du Département jusqu’au 26 juin 2025.

> Favoriser la rencontre des collégiens avec les artistes

Depuis 2023, le Département de la Vienne a mis en place un dispositif autour des arts visuels en faveur des collèges de la Vienne. **Ce dispositif mené en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la Vienne, propose dans les collèges des ateliers de pratique artistique (15 heures), un temps de médiation de l'artiste (2 heures) devant ses œuvres et une exposition des travaux des collégiens dans le hall de l'Hôtel du Département à Poitiers.** Ces échanges et ateliers complètent les enseignements prodigués avec une initiation à l'art et à la culture, et permettent d'ouvrir les élèves aux œuvres du patrimoine et de la création.

Dans ce cadre, l'artiste Thomas REGDOSZ a réalisé des ateliers auprès de la classe de 3ème SEGPA du collège René DESCARTES de Châtellerault en lien avec l'équipe pédagogique du collège. Après des temps de création et de médiation de l'artiste avec ces élèves, leurs œuvres et celles de l'artiste ont été installées à l'Hôtel du Département à partir du 5 juin pour les présenter au public.

> Présentation des œuvres par l'artiste Thomas REGDOSZ

Aujourd'hui, avec le numérique et les smartphones, c'est la première fois dans l'histoire de la photographie que l'on dispose instantanément de l'image prise (à l'exception des polaroids) et que l'outil, dans le cas des téléphones, nous permet de partager tout aussi immédiatement ces images. J'ai donc choisi de prendre le contrepied de cette instantanéité et d'explorer avec les élèves deux procédés photographiques analogiques. Le point de départ des œuvres réalisées par les élèves a été de leur faire (ré)intégrer le temps en photographie au travers de deux techniques : le cyanotype et le sténopé, de leur faire éprouver le temps, aussi bien dans la préparation de la photographie, la prise de vue et la "révélation".
Un sténopé est un dispositif optique très simple permettant d'obtenir un appareil photographique dérivé de la chambre noire. S'ajoute à cela une dimension d'artisanat / bidouille et de récupération. Le sténopé est l'appareil photo dans ce qu'il a de plus rudimentaire : un simple trou dans un contenant que l'on rend imperméable à la lumière.

A peu près tout peut être utilisé pour sa fabrication. Ici, les élèves ont utilisé des cannettes de boisson. Sur la surface opposée à l'ouverture vient se former l'image inversée de la réalité extérieure, que l'on peut capturer sur un support photosensible, tel que du papier photographique. Comme l'œil, le sténopé capture des images inversées du monde environnant. Le sténopé nécessite normalement l'utilisation de deux papiers, le premier, inséré dans la boite, donnant une image négative lorsqu'il est révélé. Cependant, il existe désormais un papier « positif » que les élèves ont pu utiliser.Le cyanotype, quant à lui, est un procédé photographique monochrome négatif ancien, par le biais duquel on obtient un tirage photographique bleu de Prusse, bleu cyan. Les motifs, qui apparaissent en clair sur fond sombre, sont obtenus par simple contact lors de l'exposition du papier à la lumière. En écho à mon travail personnel, ces cyanotypes ont une véritable dimension plastique, à travers par exemple l'utilisation d'emballages de confiseries ou encore la réalisation de compositions à partir de textes et d'images découpés dans des journaux.
Enfin, pour approfondir nos expérimentations, nous avons installé au sein de l'établissement un sténopé très longue durée. Sa durée d'exposition a été de trois semaines presque heure pour heure : soit le temps écoulé entre ma première et dernière séance de travail avec la classe. »

> Infos pratiques

Exposition à découvrir aux horaires d'ouverture de l'Hôtel du Département, Place Aristide Briand à Poitiers, jusqu'au 26 juin 2025 :
Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30-17h30
Le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Plus d'informations sur l'artiste : thomasregdosz.net

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
Contact presse : Audrey VOISIN
05 49 55 66 97 - 06 42 97 26 48
avoisin@departement86.fr